

## Descriptif

<b>Objet</b>	:	Ecole primaire de Chancy, rénovation et assainissement énergétique du bâtiment principal
<b>Forme de mise en concurrence</b>	:	Appel d'offres
<b>Type de procédure</b>	:	Sélective pour sélectionner 5 dossiers minimum
<b>Mandat</b>	:	Architecte pour les phases 41 à 53 de la SIA 102, (61,5% des prestations).  Le montant estimé des travaux donnant droit aux honoraires est d'environ CHF 3'300'000 HT.
<b>Date de publication dans la FAO</b>	:	30 mars 2021
<b>Délai de rendu</b>	:	21 avril 2021, 11h30
<b>Adjudicateur</b>	:	Commune de Chancy, 4 route de Valleiry, 1284 Chancy
<b>Organisateur</b>	:	F. BAUD & T. FRÜH SA ATELIER D'ARCHITECTURE, 15, rue des voisins, 1205 Genève
<b>Inscription</b>	:	Aucun émolument ni frais de dossier
<b>Simap</b>	:	No de publication : 1188777  Documents téléchargeables sur Simap
<b>Communauté de soumissionnaires</b>	:	Admise
<b>Sous-traitance</b>	:	Pas admise
<b>Groupe d'évaluation</b>	:	M. BEUCHAT Xavier, Membre de l'exécutif M. GUNTER Frédéric, Technicien communal M. BAUD François, Architecte F. Baud & T. Fröh SA M. ZUMBINO Carlo, Architecte, ass architectes associés sa
<b>Critères de sélection</b>	:	<b>1. Qualité du soumissionnaire* 40%</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Q1 : Organisation qualité du soumissionnaire pour satisfaire les exigences du client</li><li>• Lettre de motivation (format A4, 2 pages maximum)</li></ul> <b>2. Personnels et personnes clefs* 15%</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Q4 : Capacité en personnel</li></ul> <b>3. Développement durable 5%</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Q5 : Contribution de l'entreprise à la composante sociale du développement durable</li></ul> <b>4. Références* 40%</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Q8 : 3 Références</li></ul> <b>TOTAL 100%</b>
<b>Critères d'adjudication</b>	:	<b>Qualité économique de l'offre 30%</b>  (analyse selon la méthode T1 : Basée sur la formule décrite dans les recommandations de la Commission cantonale genevoise instituée par le règlement sur la passation des marchés publics : N°127) <ul style="list-style-type: none"><li>• Annexe R1 : Montant de l'offre</li><li>• Annexe R5 : Temps consacré à l'exécution du marché</li></ul>

<b>Organisation et exécution du marché</b>	<b>35%</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe R6 : Planification des moyens</li> <li>• Annexe R7 : Méthode de travail pour atteindre les objectifs fixés en matière d'exécution du marché</li> <li>• Annexe R8 : Répartition des tâches des responsabilités</li> <li>• Annexe R9 : Qualification des personnes clés</li> </ul>	
<b>Qualité technique de l'offre</b>	<b>35%</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe R13 : Qualité et adéquation des solutions techniques proposées pour l'exécution du marché</li> <li>• Annexe R14 : Degré de compréhension du cahier des charges</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

**Indemnités** : Aucune

**Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce**

**Qualités de l'appel d'offres** : Appel d'offres correspondant aux documents A1 et B1

**Remarques sur l'appel d'offres** : L'organisateur a réalisé les avant-projets, le projet et le dossier de demande d'autorisation de construire définitive. Il a développé des détails de principes répondant aux demandes des préavis des services de l'État de Genève. Ensuite il organise la présente procédure de sélections AIMP et assistera le MO dans les phases de réalisation futures.

La CCAO apprécie positivement la pratique proposée.

**Avis de la CCAO**



**Distribution** : Aux membres des membres

Commune de Chancy, 4 route de Valleiry, 1284 Chancy

F. BAUD & T. FRÜH SA ATELIER D'ARCHITECTURE, 15, rue des voisins, 1205 Genève  
 baud.fruh@archi.ch